


STAGE – Guide conférencier/ère – conseiller/ère en séjour

Office de Tourisme du Grand Saint-Émilionnais– Place des Créneaux, 33330 Saint-Émilion

Durée du stage : de 1 à 4 mois toute l'année (sous réserve des postes disponibles)

Afin d'assurer aux stagiaires une formation optimale, nous n'acceptons pas de début de stage en mai ni en septembre.

 **Du fait de la crise sanitaire, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir des stagiaires durant l'année 2020. Nous étudions actuellement les possibilités d'accueil à partir du printemps 2021.**

Si vous souhaitez effectuer un stage dans notre structure durant la saison estivale 2021, nous vous invitons à nous transmettre votre CV et une lettre de motivation détaillée. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que nous aurons plus d'informations à vous communiquer, quelle que soit la suite donnée à votre candidature.

Description du poste :

- Guidage en autonomie dans les monuments souterrains de la ville incluant l'église monolithe, et dans l'ensemble de la cité médiévale. Visites en français, anglais, espagnol (autres langues selon réservations, grande variété de groupes et de publics selon périodes).
- Selon niveau et motivation, traduction de documents, voire interprétariat lors de visites et dégustations dans les propriétés viticoles.
- Découverte et pratique de l'accueil et du métier de conseiller en séjour en office de tourisme. Vente et promotion de produits touristiques sur le pôle Billetterie et de produits au pôle Boutique. Apprentissage des différents logiciels et bases de données du secteur tourisme utilisées dans la structure.
- Encadrement et formation par des conseillers en séjour et guides-conférenciers professionnels.

Description du profil recherché :

Formation supérieure Licence Pro Guide-conférencier.

Personne rigoureuse, dynamique et polyvalente, faisant preuve d'esprit d'équipe et d'esprit d'initiative.

Bonne pratique de l'anglais. Autre langue étrangère demandée en complément.

Connaissances et intérêt pour l'histoire et le patrimoine.

Conditions :

Convention de stage obligatoire

35h par semaine, travail week-end et jours fériés, deux jours de repos hebdomadaires

Entretien physique ou téléphonique pour évaluation de la motivation, des connaissances et du niveau de langues étrangères.

Rémunération selon la législation en vigueur pour les stages de plus de 2 mois (soit plus de 44 jours de présence dans la structure).

Candidature :

Adresser CV et lettre de motivation avec période de stage souhaitée à l'adresse suivante :

stagiaire.saintemilions tourisme@gmail.com